

HERACLEUM PRATENSE, Jord. Bor. n° 1095.

MM. Jordan et Boreau ont décrit plusieurs espèces précédemment confondues sous le nom de *H. Sphondylium* L. Celle que je signale est caractérisée par son fruit elliptique, presque orbiculaire. Elle est commune dans les prairies des environs de Vannes. On rencontrera certainement dans le département quelques-unes des formes voisines qui se distingueront à leur fruit plus allongé et rétréci à la base.

PULMONARIA LONGIFOLIA, Bast. Bor. n° 1735. *P. angustifolia*, Le Gall, fl. morb. p. 374; Lloyd, fl. de l'Ouest, p. 301.

Feuilles radicales lancéolées aiguës, atténuées aux deux extrémités, les adultes longues de 40 à 50 centimètres; corolle barbue à la gorge, à tube glabre au-dessous; carpelles lisses, luisants, plus longs que larges.

Obs. Les auteurs varient beaucoup sur la véritable application du nom linnéen, *P. angustifolia*. M. Godron (fl. fr. t. II, p. 526) attribue exclusivement ce synonyme au *P. azurea* de Besser, espèce des pays de montagnes, étrangère à nos contrées. Notre plante devrait donc rentrer dans le *P. tuberosa* de la flore de France; mais cette dernière a le tube velu au-dessous de la gorge, tandis qu'il est glabre dans la nôtre. La description du *P. longifolia*, telle que la donne M. Boreau (loc. cit.), convient de tout point à la plante morbihannaise.

Rare dans le département, cette Pulmonaire ne se rencontre que dans des lieux ombragés du littoral. Je l'ai recueillie à Conlo et à la Chênaie, près Vannes; je l'ai vue également à Belle-île, à la baie des Grands-Sables.

MYOSOTIS REPENS, Don. Bor. n° 1739; Lloyd. fl. de l'Ouest, p. 308. — Lieux tourbeux. Assez commun. Moulin de Rulliac, en Saint-Avé; vallée de Saint-Nolff, etc.

MYOSOTIS STRIGULOSA, Reich. Bor. n° 1740. — Commun dans les prairies humides.

Obs. Ces deux espèces ont beaucoup de rapports avec le *M. palustris*, dont elles ne sont pas séparées dans la flore de Le Gall. La première se distingue par sa tige très hérissée de poils étalés et munis à la base de rejets rampants; la seconde, plus grêle dans toutes ses parties, a la fleur plus petite et le calice plus étroit à lobes lancéolés.

EUPHRASIA GRACILIS, Fries. Summ. Veg. Scand. p. 195, *monente* Bor. — *E. officinalis* Var. *nemorosa*, Le Gall, fl. morb. p. 403.

Plante non glanduleuse, très grêle, à tige droite, simple ou munie de quelques rameaux dressés, effilés; feuilles petites, oblongues, crénelées, presque glabres, bractées ovales rhomboïdales, portant de chaque côté cinq à six dents mucronées; calice glabre, pédicellé, atténué à la base, à lobes lancéolés acuminés, dépassant à peine la capsule, celle-ci poilue, ciliée, linéaire, tronquée au sommet et à peine mucronée, dépassant un peu les feuilles florales; corolle petite à long

tube, lèvre supérieure bleue, lèvre inférieure à trois lobes, les deux latéraux lavés de bleu. — Assez commune; environs de Vannes, landes granitiques; lisière de la forêt de Conveau, près Gourin.

Obs. C'est à l'obligeance de M. Boreau que je dois la détermination de cette espèce, nouvelle pour la flore de France, et que je rapportais d'abord à l'*E. rigidula* Jord. Le savant auteur de la flore du Centre, auquel je l'avais communiquée sous ce nom, m'écrivait, le 24 décembre dernier: « Votre plante est en effet très voisine de l'*E. rigidula*, et je l'y avais d'abord réunie; mais depuis j'y ai reconnu l'*E. gracilis* Fries: *foliis oblongè lanceolatis utrinque tricrenatis, bracteis basi cuneatis, corollæ fauce glabrâ, tubo labium conspicuè superante, galeâ porrectâ, capsulâ lineari truncatâ,..... semper elongata, gracilis, stricta, autumnalis, exeunte Julio primò florens. Corolla exigua tota vulgò amethystina, sed variat albida, ob tubum elongatum gracilem bracteas superat.* (Fries loc. cit.) Je possède un échantillon de Suède, d'autres d'Angleterre, et je l'ai de plusieurs points de la France. » Bor. *in litt.*

EUPHRASIA TETRAQUETRA, Arrond. — *E. officinalis* Var. *tetraquetra*, Brib. fl. Norm. 2^e éd, p. 183.

Petite plante haute de 5 à 10 centimètres, rameuse dès la base, à rameaux ascendants, dressés, raides; feuilles florales plus larges que longues, glabres, épaisses, à bords un peu repliés en dessous, arrondies, crénelées au sommet, portant de chaque côté trois dents aiguës; fleurs en épi serré, quadrangulaire, occupant presque toute la longueur du rameau; calice peu velu, à lobes lancéolés aigus, brièvement glanduleux sur les bords, ne dépassant pas la capsule, celle-ci luisante, ciliée au sommet, tronquée et à peine mucronulée; fleurs jaunes, rougeâtres. — Très rare; falaises de Quibéron, entre Plouharnel et le fort Penthièvre (septembre 1860).

Obs. La plante que je viens de décrire est connue sur les côtes de Normandie, où elle a été recueillie aux environs de Cherbourg. M. de Brébisson, qui l'indique sur les falaises du Carteret, la caractérise très bien par ces mots: « épi serré, épais, présentant quatre angles »; il la considère néanmoins comme une variété de l'*E. officinalis*. D'un autre côté, M. Grenier, qui l'a reçue des mêmes localités, m'écrit qu'il la prend pour une forme maritime de l'*E. rigidula* Jord. Mais, sans parler du port si caractéristique de notre plante, l'*E. rigidula* en diffère par la forme des bractées qui sont ovales, rétrécies à la base, et par les lobes du calice subulés, dépassant la capsule et entièrement dépourvus de glandes. En résumé, l'espèce que je propose comme nouvelle se distingue des espèces voisines par des caractères de même valeur que ceux qui ont servi à constituer celles-ci. Elle prendra place entre les *E. officinalis* et *rigidula*.